

# COMMISSION DES CHALLENGES

## REUNION DU MARDI 20 FEVRIER 2018

**Présents** : MM. Éric JOYON, Jérôme SANDOULY, David CHALUS, Patrick LACELLE, et Jean-François CERRALBO

**Excusés** : MM. Raymond SAURET, Miguel GONZALEZ, Ludovic FETU, Jean-François CLEMENT, Daniel RODDIER, Jean MALLET, Thierry BAPT, Pierre Donat MONTEL

\* \* \* \* \*

Le tirage au sort des deux Challenges FAURE et SENIQUETTE, est un tirage intégral en présence des clubs qualifiés et du président du District André CHAMPEIL dans les locaux du District.

Le tirage des deux challenges est effectué par Philippe AMBLARD et Mathias PEREIRA LAGE (Joueur du CLT FOOT 63)

\* \* \* \* \*

## COUPE DU PUY DOME Gérard FAURE HUITIEMES DE FINALE le 02 Avril 2018

CLT FRANCO ALGERIENS 1	CLT UNION JEUNESSE 1
LEMPDES SPORTS 3	LIVRADOIS SUD A.S. 1
ST GERMAIN LEMBRON E.S. 1	MARTRES D'ARTIERE U.S. 1
AUBIERE F.C. 1	ENVAL MARSAT A.S. 2
VEYRE MONTON C.O. 1	AULNAT SPORTIF 2
CLT AGUIRA F.C. 1	ENNEZAT U.S. 1
MARTRES DE VEYRE U.S. 2	ROMAGNAT A.S. 2
SAYAT ARGNAT F.C. 1	CLT METROPOME F.C. 1

Les rencontres se dérouleront le 02 Avril 2018 à 15h, sur le terrain des Clubs premiers nommés, avec si nécessaire, tirs aux buts direct (sans prolongations). Toutefois la Commission laisse la possibilité aux clubs de s'arranger entre eux pour avancer la rencontre. L'accord écrit des deux clubs étant nécessaire à la validation de cette nouvelle programmation.

***Avec obligation d'inversée la rencontre si terrain impraticable et obligation de trouver un terrain de repli si les deux terrains sont impraticables.***

**Les 2 clubs auront à leur charge les frais des arbitres, par moitié.**

\* \* \* \* \*

<b>COUPE SENIQUETTE</b> <b>HUITIEMES DE FINALE le 02 Avril 2018</b>
--

LEMBRONNAIS ESP. 1	ORCINES A.S. 2
COMBRONDE U.S. 1	ST BONNET PRES RIOM C.S. 2
CLT PTT A.S. 1	CLT METROPOLE F.C. 3
AUZAT SUR ALLIER C.S. 1	GERZAT CHEMINOTS 2
ARCONSAT E.S. 1	VOLVIC CAPPADOCE A.S.C. 1
CLT PORTUGAL F.C. 2	ST GERMAIN LE VERNET A.S. 1
TOURS SUR MEYMONT U.S. 1	ENVAL MARSAT A.S. 3
GERZAT U.S. 2	CELLULE A.S. 2

Les rencontres se dérouleront le 02 Avril 2018 à 15h, sur le terrain des Clubs premiers nommés, avec si nécessaire, tirs aux buts direct (sans prolongations). Toutefois la Commission laisse la possibilité aux clubs de s'arranger entre eux pour avancer la rencontre. L'accord écrit des deux clubs étant nécessaire à la validation de cette nouvelle programmation.

***Avec obligation d'inversée la rencontre si terrain impraticable et obligation de trouver un terrain de repli si les deux terrains sont impraticables.***

**Les 2 clubs auront à leur charge les frais des arbitres, par moitié.**

\* \* \* \* \*

**Les prochains tours pour les différents challenges sont :**

- **Le 01 Mai (1/4 finale)**
- **Le 08 Mai (½ finale)**
- **Le week-end du 02 au 03 Juin (finale)**

\* \* \* \* \*

La prochaine réunion de la commission des challenges se tiendra sur convocation du Président.

**Le Président :**  
**Éric JOYON**

**Le secrétaire :**  
**Jean-François CERRALBO**